



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

VILLE D'ECOMMOY

BUDGET PRODUCTION D'ÉLECTRICITE

Créé l'année dernière à la demande de la Trésorerie, ce budget autonome doit permettre de gérer de manière transparente la production d'énergie qui va être générée par la toiture photovoltaïque du gymnase.

Une partie « investissement » correspond aux travaux de pose des panneaux photovoltaïques, équilibrée avec les subventions et l'emprunt souscrit pour cela. La partie fonctionnement regroupera les charges liées à l'entretien et au fonctionnement de cette installation, ainsi que les intérêts de l'emprunt souscrit.

Les recettes correspondent en théorie à la revente d'électricité, mais le choix de la collectivité s'étant porté sur l'autoconsommation collective, il n'y aura pas de versement à attendre. C'est pourquoi, le budget de la commune devra valoriser l'économie réalisée sur les factures d'énergie pour équilibrer ce budget.

La Trésorerie n'ayant pas encore toutes les réponses techniques sur ce point (qui est une nouveauté dans le domaine des collectivités territoriales, en autoconsommation), elle n'a pas encore précisé les modalités de valorisation de ces économies d'énergies, sachant que pour l'instant, l'installation n'est pas encore finalisée (raccordement au réseau prévu par Enedis en Janvier...). Ainsi, des ajustements seront certainement nécessaires en cours d'année pour tenir compte des modalités administratives qui seront connues au fur et à mesure.

Budget Production d'électricité (Résultat provisoire au 30 novembre 2020)	2020
Résultat de la section fonctionnement	
recettes réalisées de l'exercice	0,00 €
dépenses réalisées de l'exercice	100,00 €
résultat de l'exercice	-100,00 €
résultat reporté de l'exercice antérieur 2019 (R 002 du CA)	0,00 €
Résultat de clôture à affecter	-100,00 €
Besoin de financement de la section investissement	
recettes réalisées de l'exercice	88 708,00 €
dépenses réalisées de l'exercice	71 647,70 €
résultat de la section d'investissement	17 060,30 €
résultat reporté de l'exercice antérieur 2019 (R 001 du CA)	9 000,00 €
Résultat comptable cumulé R 001	26 060,30 €
dépenses d'investissement engagées non mandatées	8 419,32 €
recettes d'investissement restant à réaliser	26 460,00 €
Besoin de financement	0,00 €
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	-100,00 €
Affectation obligatoire au 1068	0,00 €
A affecter excédent après couverture du besoin de financement	-100,00 €
Excédent reporté à la section de fonctionnement D 002	-100,00 €
Affectation facultative au 1068	0,00 €



Annexé à la délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2020
Le Maire,
Sébastien GOUHIER